



## Succession communauté universelle sans enfants

Par **jhenry**, le **26/08/2009** à **17:21**

Bonjour,

Dans le cadre de la communauté universelle sans enfants, la famille du premier décédé du couple est-elle complètement écartée de toute succession, celle-ci allant de facto à la famille du dernier survivant ?

Si oui, quel est le moyen de contrer cela ?